

PG/MO.
REPUBLIQUE DU DAHOMEY .
PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

PORTO-NOVO, LE 7 NOVEMBRE 1960

CABINET DU PREMIER
MINISTRE

DECRET DU PREMIER MINISTRE

N° 308 /PCM/CAB/MI.

SOMMAIRE
NOMINATION.

LE PREMIER MINISTRE,

CONCERNANT MINISTRES
SECRETARIAT GENERAL
8 Novembre 1960
1346 30CM

VU la loi du 15 Février 1959 portant constitution du Dahomey ;
VU la loi n°59/16 du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois
Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des
Titulaires est faite par le Premier Ministre, le Conseil des
ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités de service ;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur ;
LE Conseil des Ministres entendu ;

AMPLIATIONS.-

CHRONO	I
JORD.	I
PRESIDENCE	15
MI	5
M.P.DASSA-ZOU	I
TRESOR	2
CD.	I
CF.	I
INFO/RADIO	I
INTERESSE.	I
ME/SOLDE	5
DP.	3
DF	3
ARCHIVES	2

(I) E C R E T E

ARTICLE 1er.- M. QUENUM Faustin Commis de 1ère classe 2ème échelon
des SAFC., actuellement en service à la Trésorerie du Dahomey, est
nommé Sous -Préfet de DASSA-ZOUME. -

ARTICLE 2°.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la
date de notification à l'intéressé sera enregistré, publié et com-
munié partout où besoin sera./.

PAR LE PREMIER MINISTRE
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

M.AOUNA.

H. MAGA.